REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

DELIBERATION N° DE_111220_9bis Annule et remplace DE_111220_9 DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Nombre de conseillers

Membres	11	
Présents	09	
Représentés	01	
Votants	10	
Exprimés	10	
Pour	10	
Contre	00	

Séance du 11 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le onze décembre, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

<u>Etaient présents</u>: M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Evelyne GIPOULON, M. Alexandre BOURDERY, M. Frédéric DUPLEIX

Pouvoirs: Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à Mme

Isabelle CARTON

Excusée : Mme Justine BOSSERT

Absents:

Date de convocation : 05 décembre 2020

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

<u>Objet</u>: Travaux restauration pignon salle des associations – Subvention conseil départemental

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de restauration du pignon de la salle des associations pour un montant de 8 750.00 € HT

Il propose de demander une subvention au conseil départemental dans le cadre de la restauration du patrimoine au taux de 10%

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- Approuve le projet d'un montant total HT de 8 750.00 €
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention au conseil départemental dans le cadre de la restauration du patrimoine au taux de 10 %
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Restauration pignon salle des associations	8 750.00 €	
Conseil départemental (partie pignon) – 10 %		875.00 €
DSIL – 30 %		2 625.00 €
DETR – 35%		3 062.50 €
Autofinancement – 25 %		2 187.50 €
Total	8 750.00 €	8 750.00 €

- Approuve son inscription au budget en section d'investissement
- Autorise le Maire à signer toutes pièces à intervenir